

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/100
11 novembre 2001

(01-5683)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Déclaration de S.E. M. Azra Hadziahmetovic
Ministre du commerce extérieur et des relations économiques

Au nom du gouvernement de la Bosnie-Herzégovine, je souhaiterais tout d'abord exprimer toute ma gratitude au gouvernement et à la population du Qatar pour leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui parce que nous pensons que la libéralisation des échanges au niveau mondial est l'une des principales priorités de tous les pays, y compris la Bosnie-Herzégovine. Nous sommes fermement convaincus que l'avenir de la Bosnie-Herzégovine passe par le système commercial multilatéral.

La Bosnie-Herzégovine a engagé la procédure d'accession à l'OMC en juillet 1999 en obtenant le statut d'observateur, car elle a pleinement mesuré l'importance de la libéralisation des échanges. Depuis, nous consacrons tous nos efforts à l'adaptation de la législation existante et à l'adoption de tous les textes législatifs nécessaires conformément aux règles, dispositions et normes de l'OMC. Par ailleurs, nous avons beaucoup fait pour sensibiliser le public aux questions relatives à l'OMC. Nous devons aussi souligner l'importance de l'assistance technique qui nous a été fournie par plusieurs pays et organisations multilatérales comme les États-Unis, la Suisse, l'Union européenne, le Secrétariat de l'OMC, etc.

Nous accordons une place particulière aux accords régionaux de libre-échange. Ainsi, la Bosnie-Herzégovine a signé le protocole d'accord concernant la libéralisation et la facilitation des échanges dans les pays d'Europe du Sud-Est. Jusqu'à ce jour, nous avons signé des accords de libre-échange avec la Croatie et la Slovénie et nous négocions actuellement avec d'autres pays de la région. Nous souhaitons faire observer que, dans le cadre de ces accords, nous avons libéralisé 100 pour cent des échanges, y compris ceux qui concernent les produits agricoles, en totale conformité avec les règles, les dispositions et les normes de l'OMC.

Une question continue toutefois de se poser en Bosnie-Herzégovine: allons-nous tirer parti de la mondialisation et de notre appartenance à l'OMC ou allons-nous y perdre?

Le fait que 142 (aujourd'hui 144) pays sont Membres de l'OMC, nombre qui ne cesse de croître, et que plus de 90 pour cent des échanges mondiaux sont réalisés par les pays Membres de l'OMC montre bien à la Bosnie-Herzégovine quelle est la voie à suivre.

L'accession à l'OMC aura certainement des retombées positives sur l'économie de la Bosnie-Herzégovine; reste à savoir comment l'économie pourra survivre jusque-là.

- L'accession de la Bosnie-Herzégovine à l'OMC et ses effets escomptés devraient être envisagés sous l'angle de la politique de développement du pays dont les grands axes sont le redressement économique, la transition et la croissance. Le pays qui a subi de

terribles destructions (les ravages de la guerre ont été estimés à 50 milliards de dollars EU), dont la structure économique est obsolète et qui a d'importants besoins pour assurer la transition et le développement, compte sur la communauté internationale pour relancer les échanges et obtenir les ressources nécessaires à son développement, compte tenu de ses capacités de concurrence.

- La libéralisation dans le cadre d'une accession à l'OMC devrait être un processus allant dans les deux sens. La Bosnie-Herzégovine accordera des concessions en ce qui concerne la libéralisation de ses propres importations et retirera des avantages de la libéralisation réalisée au niveau multilatéral par tous les autres pays Membres de l'OMC.
- La libéralisation du commerce international de produits agricoles aura à court terme des effets négatifs sur les prix de ces produits qui augmenteront, mais dans le même temps, elle contribuera au développement de la production nationale grâce à la libéralisation de l'accès aux marchés internationaux.
- L'accession à l'OMC aura des répercussions favorables sur les investissements étrangers nécessaires au commerce et au développement.
- L'accession à l'OMC aura des effets positifs sur:
 - la suppression des obstacles au commerce des marchandises et des services;
 - l'application du traitement de la nation la plus favorisée et du traitement national;
 - l'adoption de normes internationales;
 - l'adaptation des réglementations économiques nationales;
 - l'amélioration de la qualité des produits nationaux;
 - l'amélioration de la compétitivité des sociétés nationales; et
 - la baisse des prix des marchandises et des services.

Nous attendons des pays développés et de l'OMC qu'ils fassent preuve de plus d'attention et de compréhension à l'égard des problèmes des pays en développement et/ou qu'ils approuvent un traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement et des pays en transition, et donc de la Bosnie-Herzégovine.

Pour que le processus d'accession à l'OMC soit moins pénible, nous demandons instamment:

- une assistance technique renforcée pour les pays en développement et les pays en transition; et
- une solidarité générale accrue avec les pays en développement, les pays en transition et les PMA.

Dans le cadre du cycle de négociations commerciales multilatérales, il faut tenir compte des intérêts des pays en développement et des pays en transition et permettre notamment l'accession à l'OMC de nouveaux Membres à des conditions favorables.

Pour conclure, nous souhaitons une fois de plus souligner que l'accession à l'OMC est l'une des principales priorités de la Bosnie-Herzégovine et que nous continuerons à tout mettre en œuvre pour mener à bien ce processus et pour participer aux travaux de l'Organisation en tant que pays Membre.
